

Cadeau Pass®

Quel montant pour les membres du personnel ?

Le Cadeau Pass® de Sodexo est fiscalement avantageux et exonéré de charges sociales (A.R. 13.07.2007 et A.R. 06.07.2018), le montant maximum dépend de l'occasion.



Fêtes de fin d'année

(Saint-Nicolas, Noël, nouvel an)

40 € + 40 €
par enfant à charge

100 % déductible



Distinction honorifique

120 €
100 % déductible



Départ à la retraite

40 € par année de service,
min. 120 € et max. 1000 €

100 % déductible



Mariage ou déclaration de cohabitation légale

245 €
100 % déductible



Ancienneté 25 ans / Ancienneté 35 ans

1x le salaire mensuel brut /
2x le salaire mensuel brut



Évènement exceptionnel

(anniversaire de l'entreprise, heureux événements ...)

Montant modique
(50 € selon circulaire Ci.RH.242/554.090
(AFER 28/2002) dd. 16.12.2002)

Pour des cadeaux d'affaires

- 125 € par an
et par bénéficiaire

Aucune fiche fiscale
nécessaire

Déductible à 50 %

+ 125 € par an
et par bénéficiaire

Fiche fiscale nécessaire
(281.50)

Déductible à 100 %